

Conseil d'administration de MATH.en.JEANS 29 septembre 2018, IHP

Ordre du jour

- Approbation des CR des deux derniers CA
- Départ de Julien Dumercq et présentation de Marie Grand
- Résultat des votes du CA sur les critères de répartition des ateliers dans les congrès en cas de problème de jauge
- Le point sur la coordination nationale et les coordinations régionales
- Coordination Grand Ouest : information sur la convention avec l'association « Le Temps des Sciences » (voir pièce jointe)
- Le point sur les congrès
- Congrès de Marseille : information sur la convention avec l'association Maths pour Tous (voir pièce jointe)
- UEI
- Comment fédérer les projets MeJ à l'étranger, nom de domaine
 - les ateliers de l'étranger doivent-ils signer la charte et s'inscrire sur le site ?
 - dans ce cas c'est la coordination « étranger » qui s'en occupe : qui est responsable ? (Claude Parreau, hors Europe)
 - pour les organismes étrangers qui voudraient utiliser le nom « Math.en.JEANS » et le logo :
 - adhésion à l'association
 - respect des deux chartes de MeJ
- Point sur le RGPD
- Point sur les financements
- M&L (réunion transnationale)
- Commission site
- Com com
- Questions diverses

Présent-e-s ou représenté-e-s

H. Alami, D. Alexinitzer, G. Bailly Maitre, F. Bavard, A. Boisseau, R. Brouzet, I. Dubois, F. Parreau (suppléant d'A. Fryc), F. Gaudel, A. Gougnard, P. Grihon, M. Jacquier, H. Lafrance, G. Lamboley, C. Martin (et sa suppléante V. Firoaguer), F. Moussavou, H. Proal, A. Szpirglas, J. Tressens, N. Vanlancker.

Invité-e-s : J. Cassaigne, M. Grand

-Approbation des CR des deux derniers CA

pour le CA de juin 2018 : on ne donne d'aide qu'aux établissements qui adhèrent (confirmé)

CA de janvier 2018 : 3 personnes ne prennent pas part au vote, CR approuvé
--

CA de juin 2018 : approuvé à l'unanimité
--

-Départ de Julien Dumercq et présentation de Marie Grand

Françoise présente Marie Grand qui est présente. Elle prend ses fonctions lundi matin 1^{er} octobre, le tuilage se fait ; elle revient ce matin de Varsovie

-**Résultat des votes du CA** sur les critères de **répartition** des ateliers dans les congrès en cas de problème de jauge.

Le classement final des critères de **répartition des ateliers** est le suivant :

- 1) Les ateliers de la région organisatrice
- 2) Ne pas séparer les jumeaux
- 3) les ateliers dont le chercheur ou le responsable organise le congrès
- 4) les ateliers qui ont respectés les dates limites de l'année en cours
- 5) les ateliers non retenus l'année précédente faute de places

6) Les nouveaux ateliers

7) Les ateliers qui inscrivent moins de 20 élèves au congrès

La répartition des ateliers se fera au niveau national en dernier ressort (quand la région n'y arrive pas). Mais il est bien entendu que les coordinations régionales doivent d'abord chercher des solutions pour que tous les ateliers puissent participer à un congrès

G. Bailly Maitre signale que dès cette année 2018/2019 il ya un problème d'accueil des ateliers de Nouvelle Aquitaine au congrès de La Rochelle. Il demande si par exemple les ateliers « ERASMUS » sont prioritaires ? Est ce qu'ERASMUS+ est prioritaire ?

P. Grihon lui répond que le « contrat » ERASMUS impose de faire venir les ateliers jumeaux de l'étranger dans la région de leur jumeau : ainsi pour le jumelage « Bègles /Padoue », les italien-ne-s doivent venir dans la région.

François Parreau propose de retirer le label MeJ à certains ateliers, quand un atelier ne suit pas la charte

Le CA décide à l'unanimité qu'on peut « délabelliser » un atelier s'il ne suit pas la charte en un de ses points (il ne sera plus sur la liste des ateliers MeJ) (à mettre dans le règlement intérieur)

-Le point sur la coordination nationale et les coordinations régionales

il faut remplacer d'ici juin 2019 Jérôme Tressens ; il faut trouver des bénévoles... **c'est URGENT.**

Blanche Heisler ne veut pas le remplacer mais elle s'occupe des fiches « atelier » et elle est dans la commission site.

Il faut qu'au CA de janvier on ait trouvé ce/cette remplaçant-e de Jérôme.

Rappel : les coordinations régionales doivent se constituer avec 3 bénévoles au minimum.

Hubert Proal indique qu'il faut des réunions dans chaque région (cela se fait déjà)

François Parreau : il y a un problème concernant la recherche de chercheurs. Le circuit est un peu long. Il serait mieux que Robert Brouzet coordonne le tout au niveau national. La recherche des chercheurs devrait se faire au niveau des régions, ce qui implique qu'il y ait au niveau des régions un chercheur qui s'occupe de la recherche de chercheurs.

G. Bailly Maitre : il en faudrait peut être un par université.

H.Proal répond que c'est déjà bien si on a un chercheur par région.

-Coordination Grand Ouest : information sur la convention avec l'association « Le Temps des Sciences » (voir pièce jointe)

Martine Janvier part ; Nicolas Nguyen se propose mais il n'a pas le temps de tout faire. Il veut faire travailler la salariée de son association. Il faudrait donc signer une convention avec cette association.

Après relecture du projet de convention, une modification est demandée

Le CA demande que dans l'Article 3 on ajoute à la fin« et pourra être renouvelée avec l'accord des deux parties » (voté à l'unanimité)

Le CA demande d'ajouter dans le point a) « impulser conseiller fédérer les ateliers notamment en organisant des réunions des intervenants dans la région » (voté à l'unanimité)

-Le point sur les congrès

Méthodologie : à partir des ateliers inscrits hier (vendredi 28 septembre), avec en moyenne 14 élèves /atelier (ou 15/atelier), sur l'ensemble de la France, il y a 720 élèves qui n'auraient pas de place au congrès.

Par région : (sans l'étranger)

Amiens (jauge 500) dépasse d'environ 55 à 80

Grenoble : il semble qu'il y ait assez de place

La Rochelle : la jauge est de 700 places, G. Bailly Maître pense qu'il y aurait 1045 élèves qui devraient trouver une place. Par contre il informe le CA que l'université de Pau (J. Cresson) se propose d'organiser un congrès sur les mêmes dates que La Rochelle (a priori) (avec 200/300 participants), en y incluant des élèves de primaire.

Le CA donne son accord pour l'organisation d'un congrès à Pau
(unanimité)

Louvain : il n'y a que 200 places pour les français et il y a donc environ 300 personnes qui ne peuvent être accueillies (alors qu'elles le devraient) dans ce congrès

Marseille : la jauge est de 600 élèves.

Toulouse : il y aurait 170 places environ « libres ».

En résumé entre Marseille et Toulouse on disposerait de 200 places environ pour accueillir des ateliers d'autres régions.

D'autant, précise Robert Brouzet, que certains ateliers vont à Iasi.

A Rennes : il manquerait de la place (pour 80 élèves).

Saclay : F. Parreau signale que depuis la rentrée le contact ne s'est pas rétabli avec les organisateurs. On a donc une petite inquiétude.

Mais d'après lui on disposerait d'au moins 100 places pour des ateliers extérieurs à la région

Clémence Coudret a transmis au CA les questions suivantes (les réponses votées par le CA sont données après l'énoncé de chaque question)

Louvain-la-Neuve (Belgique / région Grand Est et Bénélux) :

1. Est ce que pour le congrès de Liège, l'association accepte de prendre en charge :

- a. le matériel congrès (sacs, carnets, badges et le cas échéant supports pédagogiques) + envoi **OUI**
- b. l'impression des affiches et invitations + envoi **OUI**
- c. les gobelets MeJ, le cas échéant **OUI**

2. L'association souhaite-t-elle reverser les participations aux frais des Français à l'équipe belge à hauteur de 40€ par participant (comme fait dans l'autre sens par les Belges en 2018) : **NON**
ou à hauteur de 30€ par participant (comme fait en 2017) ? **OUI**

La Réunion (France / région MOPI) :

1. L'association accepte-t-elle de prendre en charge :

- a. le matériel congrès (sacs, carnets, badges) fabriqués localement **OUI**
- b. l'impression des affiches et invitations localement **OUI**
- c. les frais de déplacement de 3 chercheurs de la zone (La Rochelle, Paris 13, Paris Diderot) + ceux du/de la représentant.e MeJ. Compter 1500-2000€ par personne.

Le CA donne son accord pour 3 chercheurs et un plafond de 1000€ par chercheur¹

d. les établissements doivent ils payer 40€ par élève ? on essaie d'en savoir plus (qui récolte l'argent ? Qu'est ce qui est pris en charge par l'organisation locale?) et on fait un vote en ligne

2. L'association accepte-t-elle d'avancer les frais ? Sous réserve de percevoir les subventions récoltées directement (demandes faites au nom de MeJ) **ou** indirectement (demandes faites au nom de la fac des sciences de La Réunion puis reversement à MeJ des subventions perçues) ?

3. L'association accepte-t-elle de récolter les participations aux frais (à reverser ou non) ? Frais bancaires supplémentaires : 15,60 € par virement reçu en devises étrangères.

Pour **d** et **2** et **3** on attend d'avoir plus de renseignements et on fait un vote en ligne

Iasi (Roumanie / région Europe) :

1. L'association accepte-t-elle de prendre en charge :

- a. le matériel congrès (sacs, carnets, badges et le cas échéant supports pédagogiques) + envoi **OUI**
- b. l'impression des affiches et invitations localement **OUI**
- c. la réalisation de 2 kakémonos MeJ (réutilisables pour d'autres événements en Roumanie ou Moldavie) localement ou non **OUI**

¹ Les chercheurs doivent se faire connaître très vite pour pouvoir bénéficier de meilleurs prix pour les billets d'avion

2. Certains ateliers de l'AEFE Europe ne souhaitent pas aller en Roumanie, notamment les ateliers avec des jeunes pour des raisons de langue (« barrière de la langue »). Il est prévu que des exposés puissent être faits en français. Quelle position tenir si des ateliers AEFE demandent tout de même à participer à un congrès en France ?

Pour cette question : le congrès de lasi et bilingue... il n'y aura donc pas de problème de langue

H. Proal demande si les établissements paient 40€ par élève et si lași gère tout. Si c'est la cas il faudrait que le CA soit informé

Cette question est à poser à Clémence Coudret.

-**Congrès de Marseille** : information est donnée sur la convention avec l'association Maths pour Tous (voir pièce jointe)

Les demandes de quelques changements par MpT (jauge minimale par exemple) sont acceptées

Dans l'article 5

on ajoute « **au minimum 500*30=15.000€** »

Dans l'article 2 : ouvert au public **sur préinscription pour des raisons de sécurité**

-UEI

F. Bavard présente un diaporama (à joindre au CR) sur cette université d'été (programme, inscrits etc ...)

-Ateliers à l'étrangers

-les ateliers de l'étranger doivent-ils signer la charte et s'inscrire sur le site ?

F. Parreau : on a déjà passé des conventions avec des institutions étrangères.

Pour lui une fois qu'il y a des ateliers à l'étranger, avec des groupes constitués, il faudrait signer des conventions qui comprendraient que les ateliers suivent les Chartes (ou une version locale des chartes).

Seuls les isolés devraient s'inscrire tant qu'il n'y a pas la capacité de constituer un groupe local ou national.

Approbation (unanimité) du CA pour cette proposition

G. Bailly Maître prévient les ateliers d'Amérique du Nord qui n'ont aucun contact avec MeJ (pas d'atelier inscrit)

-dans le cas des « isolés » c'est la coordination « étranger » qui s'en occupe : qui est responsable ?

(Claude Parreau, hors Europe)

-pour les organismes étrangers qui voudraient utiliser le nom « Math.en.JEANS » et le logo :

-il faut qu'ils adhèrent à l'association

-il faut qu'ils respectent les deux chartes de MeJ

-**Nom de domaine** pour mathenjeans.be est à nous

F. Parreau propose qu'on ne transfère pas la propriété à MeJ Belgique mais qu'on les laisse faire l'administration du domaine.

Approbation (unanimité) du CA pour cette proposition

-Point sur le RGPD

F. Parreau (qui est notre webmaster) indique que depuis le 25 mai on aurait dû se mettre en conformité)

-quelles données ramasse-t-on ?

Les noms, les organisateurs de congrès etc ...

Pour les demandes faites par des sponsors on donne au plus le nom des responsables d'ateliers et des établissements (qui sont publics sur le site)

-F. Parreau propose de préparer un texte d'engagement à chacun de, n'utiliser les données que pour les besoins de l'association, de ne pas les transmettre et de ne pas garder ces données plus de « x » années. Les seules archives seraient au siège de l'association.

Pour les articles il faudra prévoir un formulaire à remplir disant qu'on accepte que les noms des auteurs, des profs et du chercheur soient publiés.

Pour les responsables d'ateliers : on leur demande d'accepter que leurs noms et celui de leur établissements soient publics sur le site.

Les « lieux » où sont stockés ces données sont assez sûrs

Un gros problème soulevé par F. Parreau : celui des documents partagés chez google : il faudrait utiliser nos propres outils hébergés chez nous. Il faudrait créer notre propre nuage (c'est possible sur ovh). Et demander, une fois cela fait, à tous de s'engager à ne plus utiliser que nos outils.

Problème de la limite de conservation des données.

Les comptes sur le site : faut-il supprimer les vieux comptes ?

Pour MeJInfo : il faudrait envoyer un mail d'information aux nouveaux destinataires de MeJInfo

Pour les invitations : si les gens veulent être enlevés de la liste qu'ils nous le disent.

Problème de Caboulot : il faudrait le transférer sur un serveur qu'on contrôle complètement. Françoise Bavard demande la création d'un nuage (sur OVH ou ailleurs) pour stocker les données de MATH.en.JEANS avec accès différencié et mot de passe suivant les fonctions.

F. Parreau demande l'accord du CA pour l'engagement à faire signer par toute personne qui fait quelque chose dans MeJ et qui gère des données ou en recueille, ainsi que pour qu'il crée des outils de partage de fichiers et de travail collaboratif.

Approbation à l'unanimité

-Point sur les financements

Fondation Nouvelle Alliance (dont Total est partie prenante) : pour le moment rien de très positif

SNCF : on va essayer d'avoir un financement national et ce devrait être possible d'obtenir un financement moyen.

Question : faudrait-il demander à Cédric Villani de nous soutenir pour que l'EN s'engage plus ? Et même dire à l'EN qu'on va tout arrêter ? (Oui)

-**M&L** (réunion transnationale) rapport à venir mais ça s'est bien passé

-**Commission site** : elle s'est réunie en septembre ; étaient présent-e-s (Blanche Heisler, Julien Dumercq, Marie Grand, Clémence Coudret, François Parreau, Gilles Lamboley.

Quelques questions posées au CA par cette commission

-devrait-on permettre aux ateliers de s'inscrire directement sans passer par les coordinations (à voir avec les coordinateurs) ? **ON ATTEND LES PROPOSITIONS DES COORDINATIONS RÉGIONALES**

-budget : ne devrait-on pas demander seulement aux ateliers qui demandent de l'aide de donner leur budget ? Puis proposer aux ateliers de faire un bilan financier (en tout cas essayer) à la fin de l'année (en particulier pour savoir quel est le coût réel d'un atelier) **OUI**

-doit-on prévoir une case « choix du congrès » ? Pour ce dernier point on remarque qu'il est déjà difficile pour une région qui n'organise pas de congrès de répartir ses ateliers dans des congrès. La question reste donc ouverte et la commission « Site » fera prochainement au CA une proposition.

-**Com com** : il n'y a rien de nouveau

-Questions diverses

On cherche des conférencières pour La Rochelle.

Pour fêter les 30 ans : est-ce qu'on pourrait payer des T-shirts aux élèves (7000€) (ce qui remplacerait la visite de l'aquarium) ?

H. Proal serait d'accord, mais dans ce cas il faudrait étendre cette idée à tous les congrès (40 000€) (ça peut être des casquettes ...)

Hassan Alami est missionné (sur sa proposition) pour se renseigner sur les prix et voir si c'est « réalisable ».
--

Prochain CA : 26 janvier 2019